

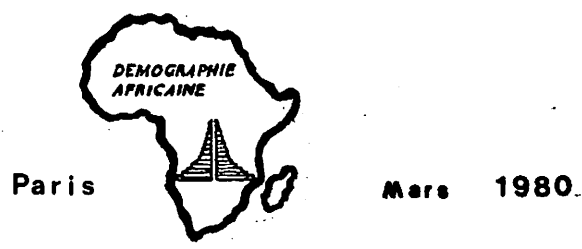
GROUPE DE TRAVAIL DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE
(IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM)

*SYNTHESE
DES RECENSEMENTS
AFRICAINS*

DOCUMENTS D'INFORMATION

25

LES RECENSEMENTS DE 1980



PRESENTATION

La Synthèse des Recensements Africains est un projet du Groupe parisien de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM) réalisé en liaison avec le RIPS (Accra - Ghana). Son programme comporte la publication de Monographies Méthodologiques sur les derniers recensements, sous forme séparée et provisoire d'abord, regroupées dans leur version définitive ensuite. La synthèse proprement dite de ces monographies doit intervenir dans un second temps.

Parallèlement à cet effort, divers Documents d'Information sont également diffusés sur les sujets susceptibles d'intéresser les responsables de recensements.

Les deux séries de documents sont publiées sans périodicité régulière; leur diffusion est restreinte. Pour toute correspondance à leur sujet, s'adresser à :

Robert BLANC
I.N.E.D.
27, rue du Commandeur
75675 PARIS CEDEX 14
Tel. 320-13-45

PUBLICATIONS DEJA PARUES

Monographies Méthodologiques

- 1 - Mauritanie
- 2 - Haute-Volta
- 3 - Tunisie
- 4 - Algérie
- 5 - Somalie
- 6 - Congo
- 7 - Côte d'Ivoire
- 8 - Ghana
- 9 - Sénégal
- 10 - Gambie
- 11 - Libye (à paraître)
- 12 - Soudan
- 13 - Niger
- 14 - Mali
- 15 - Togo
- 16 - Liberia
- 17 - Cameroun
- 18 - Bénin
- 19 - Zwaziland (à paraître)
- 20 - Malawi (à paraître)
- 21 - Gabon
- 22 - Guinée-Bissau
- 23 - Maroc
- 24 - Sierra Leone
- 25 - Madagascar
- 26 - Mayotte

PUBLICATIONS DEJA PARUES

Documents d'Information

- 1 - Estimations indirectes de fécondité et de mortalité.
- 2 - Estimations indirectes de migrations internationales.
- 3 - Estimations de la population de fait et démographie de la population non résidente.
- 4 - Le besoin d'un système d'état-civil.
- 5 - Méthodes indirectes d'estimation des migrations internationales (suite du Document d'Information N° 2).
- 6 - Enquête par sondage et recensement.
- 7 - Les migrations internationales dans le recensement de la Haute-Volta.
- 8 - Le dénombrement des nomades.
- 9 - Introduction à la synthèse des recensements africains.
- 10 - Ce que pensent les recensés d'un recensement.
- 11 - Activité économique et statut de l'emploi.
- 12 - Nombres et noms dans les recensements.
- 13 - Introduction à la synthèse des recensements africains (suite).
- 14 - Sur le lien de parenté avec le chef de ménage.
- 15 - Synthèse de recensements (Pacifique Sud).
- 16 - Etudes longitudinales et taux de réponse.
- 17 - Recensements et migrations internes.
- 18 - Echantillons renouvelés à la place de recensements.
- 19 - Croissance urbaine dans les pays en développement.
- 20 - Bilan du programme.
- 21 - La fécondité diminue-t-elle dans les pays en développement ?
- 22 - Urbanisation dans les pays arabes.
- 23 - Questions sur la fécondité et la mortalité infantiles.
- 24 - Approche du monde nomade afghan.
- 25 - Les recensements de 1980, (présent fascicule)

PROJET DU GROUPE POUR LES RECENSEMENTS DE 1980

Nous nous sommes inspirés, lorsque nous nous sommes engagés dans le travail de synthèse sur les derniers recensements africains, de l'expérience de l'East-West Population Institute, le centre de recherche démographique de Honolulu. Celui-ci a, en effet, publié, en 1976, un volume de synthèse sur la méthodologie des recensements réalisés au cours des années 1970-74 dans quinze pays de la région, à savoir : Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine (République), Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Corée, Malaysia, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande.

Simultanément à la préparation de cet ouvrage, était lancé un bulletin trimestriel (août, novembre, février, mai), d'abord intitulé "Asian and Pacific Census Newsletter" (août 1974 à mai 1978), puis "Asian and Pacific Census Forum" (depuis août 1978), qui en est donc, avec le numéro de novembre 1979, à sa sixième année et à son 27ème numéro. Dans ce bulletin, d'une dizaine à une vingtaine de pages, sont regroupés divers articles rendant compte périodiquement de l'actualité pour tout ce qui concerne les problèmes de collecte, d'exploitation ou d'analyse des recensements, surtout dans les pays de la région, mais également dans d'autres pays, ainsi que sur des sujets connexes tels que l'état civil ou les sondages.

Nos propres réalisations - "Monographies méthodologiques", d'une part, "Documents d'information", de l'autre - reprennent, donc, très exactement les travaux de l'East-West Population Institute et notre but actuel est de leur assurer une présentation et une diffusion analogues pour l'Afrique à ce qu'elles sont déjà pour l'Asie et le Pacifique.

Il nous a paru intéressant, dans ces conditions, de vous communiquer le texte (traduit) du rapport de la conférence qui vient de se tenir à Honolulu, précisément sur la prochaine campagne de recensements, celle des années 1980, à laquelle la plupart des pays de la région ont déjà commencé à se préparer; on trouvera ce texte ci-après, dans sa version intégrale.

Nous nous permettrons, pour l'instant, d'en retenir le projet (dernier point mentionné) de l'East-West Population Institute de renouveler, pour les recensements de 1980, l'opération de synthèse déjà effectuée lors des recensements de 1970. Le volume projeté doit, d'ailleurs, comporter certaines rubriques nouvelles, telles que le coût du recensement ou la législation sur le recensement, que nous nous sommes nous-mêmes efforcés d'inclure dès notre première tentative.

Peut-être pourrait-on considérer le projet de l'Institut de Honolulu comme un encouragement à persévérer, nous aussi, dans la même voie, ainsi que nous le suggérions dans le document d'information, n°. 20 : "Bilan du programme". Il est à penser, en effet, que l'expérience aidant, les monographies produites seraient de meilleure qualité et, par conséquent, encore plus utiles que les premières; en sachant à l'avance que de tels rapports doivent être produits, on peut sans doute se mettre davantage en mesure que précédemment de satisfaire complètement, et avec précision à toutes les rubriques qu'ils comportent.

Tel est donc notre projet dont nous souhaiterions, d'abord, savoir s'il obtient votre adhésion, pour pouvoir ensuite vous proposer des modalités plus précises de réalisation (plan des différents chapitres, calendrier, etc.). En même temps, peut-être pourriez-vous nous faire part de toute remarque, suggestion qui vous semblerait souhaitable à ce sujet. Merci d'avance.

LA SEPTIEME CONFERENCE SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

DE

DE L'EAST-WEST POPULATION INSTITUTE

par K. K. CHAKRAVORTY**

La septième Conférence sur le recensement de la population de l'East-West Population Institute a réuni des participants de l'Asie, du Pacifique, du Pérou et des Etats-Unis, à Honolulu, du 24 au 29 septembre 1979, pour discuter des plans de recensements de population pour 1980 dans la région avec, comme sujet principal d'intérêt, les utilisations des données de recensement et leur analyse. L'objectif général de ces conférences, dont la première s'est tenue en décembre 1971, est de promouvoir la collecte et l'utilisation des données provenant des recensements de population, en fournissant la possibilité de discuter des problèmes et d'échanger des expériences. Les participants comprennent des fonctionnaires des recensements de haut niveau, des chercheurs engagés dans l'analyse des données de recensements, des spécialistes des diverses phases des opérations de recensement et des représentants d'organismes internationaux. Ceux qui étaient présents à la septième conférence sont listés à la page 17***. Le rapport

** Traduction de l'article "Seventh EWPI Population Census Conference", publié dans "Asian and Pacific Census Forum", n°. 2, volume 6 de novembre 1979 (East-West Population Institute, Honolulu, Hawaii).

*** N.D.T. : la liste n'en est pas reproduite ici; elle comprenait une soixantaine de personnes

suisant résume brièvement les principaux sujets abordés à la conférence.

Plans de la campagne 1980 de recensements de la population

Quel que soit le système de dénombrement, un recensement de la population est une opération massive qui requiert des années de programmation méticuleuse de toutes ses phases, sans liaison avec la dimension du pays et de sa population. Beaucoup de l'utilité des données de recensement, recueillies à un coût très élevé, est perdue si les résultats ne sont pas fournis rapidement. Avec la technique informatique avancée et le développement des programmes de traitement, il devrait être possible de traiter rapidement les données et de diffuser les résultats. Ceci est particulièrement important en vue du récent intérêt pour le développement rural et, en conséquence, le besoin de données pour de petites zones. De telles données sont nécessaires pour divers objectifs réglementaires et pour la planification à petite échelle.

Des tabulations déterminées à l'avance pour elles-mêmes ne satisfont pas les besoins des analystes. Les volumes publiés sur les résultats de recensements sont utiles, mais il serait essentiel de développer les banques de données sur ordinateurs de telle sorte que les chercheurs et les analystes aient eux-mêmes accès aux données pour effectuer les tabulations souhaitées.

Nouveaux aspects des recommandations des Nations Unies

A la différence des précédentes versions, le document des Nations Unies sur les principes et les recommandations pour la campagne de recensements de 1980 a été établi après considération des recommandations régionales. Le document présent a omis de se référer à une année déterminée, reflétant un mouvement d'éloignement à l'égard de la simultanéité internationale dans l'entreprise de recensements. A la fois, les recommandations pour le recensement de la population et de l'habitat sont contenues dans un seul volume.

Les recommandations mettent l'accent sur les activités de transport et l'identification des petites zones. Deux méthodes d'identification des petites zones sont discutées. La première étend simplement le système traditionnel hiérarchique de codification de toutes les divisions civiles, grandes et petites, jusqu'au niveau le plus bas, c'est-à-dire la zone de dénombrement. Le second, le système de codification géographique, utilise un système de coordonnées ou de quadrillage, tel que la longitude et la latitude, pour identifier une zone donnée. Bien que le système géographique

ait l'avantage de la permanence, de la clarté et de l'uniformité, aussi bien que la possibilité d'entrecroiser les statistiques d'une grande variété de sources, il est plus coûteux et requiert des compétences techniques difficiles à trouver dans beaucoup de pays.

Quelques différences mineures existent, sur la couverture du recensement, entre les recommandations globales des Nations Unies et celles de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ESCAP). L'ESCAP a inclus comme "autres sujets utiles" des rubriques comme "nombre de dépendants", "enseignement technique ou professionnel", "occupation secondaire" et "infirmités physiques", sujets non couverts par les recommandations globales.

L'intérêt d'assurer la comparabilité internationale a été considéré, bien qu'il fût reconnu que les besoins nationaux devaient avoir la priorité dans la sélection des sujets et des tableaux. Il est agréable de noter que ces considérations ont reçu un large accord parmi les pays de la région et les Etats-Unis.

Les politiques de recensement

Recensement et politique tendent à devenir inséparables. Les sièges d'assemblées sont déterminés sur la base de la population. Les fonds sont alloués selon les états ou les provinces, d'après le chiffre de leur population. Les représentants de certains groupes dans les assemblées ou les services sont souvent déterminés sur la base des populations correspondantes. On ne s'étonne pas, par conséquent, qu'une fois les résultats proclamés, il y ait de nombreuses réclamations d'ommissions ou d'erreurs. Les réclamations pour surestimations sont très rares.

Durant la phase préparatoire du recensement, des suggestions sont reçues de la part de personnes et d'organismes intéressés par le contenu du recensement. Le plus souvent, ces suggestions ont des arrière-plans politiques. Par exemple, les catégories défavorisées de la population voudraient, naturellement, influencer le contenu du recensement dans la perspective des programmes d'aide nationaux ou fédéraux à l'égard de ces groupes. Certaines fractions de la population peuvent organiser des mouvements pour sur-estimer leurs effectifs, de façon à influencer l'attribution de sièges ou de fonds en leur faveur. Les autorités du recensement doivent, par conséquent, être constamment en alerte pour contenir la pression ou l'influence politique.

Le recensement a été accusé de faire des incursions dans la vie privée de chacun. Certaines questions du recensement ont été, dans le passé, la cible de protestations organisées. La législation du recensement requiert le citoyen de répondre sincèrement aux questions et aide à recueillir l'information sur toutes les rubriques contenues dans le recensement. Mais le succès de l'opération dépend de la coopération de la population et, par conséquent, il importe de recueillir les vues de celle-ci au cours de réunions. De telles rencontres offrent, d'ailleurs, l'occasion de souligner le caractère confidentiel de l'information et d'apaiser les craintes à ce sujet.

Systèmes de saisie pour l'analyse du recensement

La saisie des données est considérée comme le système permettant de maximiser la qualité de l'information recueillie en un temps limité, tandis qu'est minimisée l'introduction de nouvelles erreurs dans les données. La procédure du recensement comporte un certain nombre de séquences et d'étapes interconnectées. Les erreurs peuvent ainsi survenir en un certain nombre de phases : le dénombrement (erreurs du répondant et de l'agent recenseur); l'après-dénombrement (contrôle de terrain et vérifications en bureau); la codification (erreurs de chiffrement); la saisie par l'ordinateur (mauvaise attribution et mauvaise correction); la tabulation (répartition des non-déclarés); et la publication (fautes d'impression).

La saisie au cours du dénombrement a l'avantage de permettre la correction des données puisqu'il est possible de contacter le répondant pour obtenir l'information correcte. Les contrôles en bureau devraient permettre de déterminer rapidement le degré de couverture et la consistance des données recueillies. Des instructions précises et détaillées pour codifier à la fois la saisie manuelle et la saisie par ordinateur doivent être rédigées à l'avance. Les diverses étapes de la saisie sont d'importance croissante pour la réussite du recensement, mais la saisie par ordinateur est le plus souvent mise en cause par suite des récents développements des programmes de saisie. La plupart des pays ont utilisé quelque sorte de saisie par ordinateur lors des recensements de 1970 et pensent continuer à le faire pour les recensements de 1980. Il faut, néanmoins, qu'une liaison étroite s'établisse entre les spécialistes des sujets traités et les programmeurs pour mettre au point en commun les consignes de saisie.

Quelques-uns pensent que la saisie des données du recensement est peut-être sur-employée. Les "non déclarés" et les anomalies des tableaux du recensement sont des indicateurs tout à fait valables de la qualité des données et leur élimination gêne, en fait, l'utilisation de ces données plus qu'elle ne la facilite. De plus, la saisie détruit l'information. Lorsqu'une valeur non déclarée reçoit une attribution, l'information de "non réponse" pour la personne en cause est supprimée. La saisie tendrait ainsi à masquer les défauts de l'information sans les éliminer.

Nouveaux développements de la tabulation par ordinateur

Le programme TPL (Table Producing Language) est un programme de tabulation mis au point par le Bureau des Statistiques du Travail des Etats-Unis. De significatives innovations, qui exploitent les derniers développements des programmes et des matériels, permettent au TPL de produire des tableaux importants et complexes avec un petit volume de codes exceptionnellement lisibles par l'utilisateur. Le programme, écrit en XPL, est limité pour l'instant aux machines compatibles IBM et, par conséquent, ne peut être utilisé sur les nombreuses machines ICL en service en Asie et dans le Pacifique.

Beaucoup de pays ont établi leurs propres programmes pour les recensements de 1970 et sont en train de poursuivre dans la même voie pour les recensements de 1980. Singapour est un cas du genre. En 1976, le Département de l'Informatique a mis au point le DML (Data Management Language), son propre programme, afin de produire les tableaux statistiques. Le programme y est utilisé pour mettre en tableau toutes les données recueillies lors des recensements et enquêtes exécutés depuis 1976 et il sera également utilisé pour le prochain recensement. Un avantage du programme DML est qu'il n'absorbe pas un temps de machine excessif.

L'utilisation de programmes de tabulation a d'autres avantages, mais les différences d'ordinateurs et de nomenclatures limitent l'interchangeabilité des programmes. Chaque pays doit prendre ces facteurs en considération, de même que le besoin d'une diffusion rapide des résultats, avant de décider son programme de tableaux.

La plupart des pays de la région recueilleront des données sur la fécondité dans les recensements de 1980, soit sur une base exhaustive, soit par sondage. Les études passées, telles que celles effectuées à partir des données des recensements de Corée et du Japon, ont montré que les estimations de fécon-

dité utilisant la méthode des propres enfants mis au monde sont assez proches des taux dérivés d'autres méthodes. Le principal avantage de la méthode des propres enfants mis au monde est qu'elle ne surcharge pas le questionnaire et, de ce fait, n'est pas coûteuse. Les problèmes rencontrés lors du rapprochement des enfants et de leurs mères pourraient être résolus en identifiant l'enfant avec sa mère, s'il est présent dans le ménage au moment même du dénombrement. L'Inde propose d'utiliser cette méthode d'appariement.

L'analyse des données de recensement sur les migrations

Les changements socio-économiques récents dans beaucoup de pays de la région affectent, vraisemblablement, les courants migratoires traditionnels, car ils apportent des modifications dans la vie et les perspectives des populations. Les niveaux croissants d'instruction des femmes peuvent affecter les conditions de leur mariage et leur participation à la force de travail. Le processus de développement économique dans de nombreux pays d'Asie a également été caractérisé par l'essor d'industries de transformation nécessitant un personnel nombreux, quelquefois contrôlées par des investisseurs étrangers à la recherche de main-d'oeuvre bon marché. La tendance de ces industries à se localiser dans les centres urbains, même si la majorité de la population demeure en zone urbaine, doit vraisemblablement stimuler l'exode de jeunes adultes, à la fois hommes et femmes, des villages vers les villes. Ainsi, l'analyse des migrations correspond à l'intérêt des administrateurs et des planificateurs, qui doivent considérer ce phénomène lorsqu'ils se préoccupent de développer les infrastructures existantes.

Le recensement a plusieurs avantages sur les enquêtes par sondage dans l'étude des migrations. En contraste avec les enquêtes qui recueillent l'information sur un segment de la population, le recensement couvre la population entière, donnant ainsi une image des flux migratoires interrégionaux. Souvent, la migration devient spécifique d'une zone. Dans de nombreux cas, les migrants représentent seulement une faible proportion de la population totale et ne peuvent donc être détectés à l'aide de nombres significatifs dans les enquêtes par sondage. Les recensements sont conduits périodiquement; ainsi, outre le fait qu'ils saisissent tous les migrants, ils fournissent des données comparables et permettent l'étude des tendances au cours du temps. Pour une étude significative de la migration, il serait souhaitable de collecter l'information suivante : lieu de la précédente résidence (il y a cinq ans), durée de la résidence actuelle, état matrimonial et activité avant ou au moment de la migration,

motif du déplacement, le déplacement est-il fait seul ou en famille?, situation de logement, sources de l'information sur l'emploi. Il serait également nécessaire de produire, pour les migrants, les mêmes tableaux que ceux préparés pour la population dans son ensemble.

La plupart des pays de la région se proposent de collecter l'information sur la migration dans leurs prochains recensements, certains dans le dénombrement complet, d'autres par sondage. Une limite du recensement est le manque de place sur le questionnaire pour accueillir toutes les questions se rapportant aux migrations. Quoique l'étude des migrations soit importante, quelques-uns remarquent qu'au lieu d'alourdir le recensement avec de trop nombreuses questions sur la migration, il vaudrait mieux entreprendre une enquête sur les migrations à une assez large échelle. Convenablement conçues, les enquêtes par sondage devraient pouvoir fournir l'information nécessaire sur la migration à l'échelle nationale et à certains niveaux sous-nationaux.

Problèmes opérationnels du sondage dans le recensement

Le sondage a été introduit dans toutes les principales phases du recensement, c'est-à-dire le dénombrement, les tabulations, l'évaluation et l'analyse des données. Des études détaillées sont faites avant de décider la taille et le schéma de l'échantillon. Quelques pays ont utilisé le sondage seulement aux stades post-dénombrement.

Les enquêtes par sondage sont moins coûteuses et mieux contrôlées que le recensement et fournissent une estimation de l'erreur introduite, mais le sondage a aussi ses problèmes propres. Les méthodes et les unités de sondage varient en fonction des situations. Le choix de personnes individuelles est trop fastidieux mais choisir des ménages requiert une liste des ménages. La sélection de zones de dénombrement réduit le coût et est plus simple, mais elle concentre l'échantillon et donne moins de détails pour les zones localisées. L'estimation pose aussi des problèmes. Par exemple, il faut décider si les "non réponses" pour chaque rubrique doivent être laissées comme inconnues, attribuées par un processus au hasard, ou distribuées proportionnellement. De plus, en raison de l'incomplétude de la base, la taille définitive de l'échantillon peut souvent être inférieure à la dimension attendue.

Projections de population : problèmes et solutions

Les projections de population sont faites pour faciliter les décisions sociales en faisant ressortir les possibilités, impossibilités, contraintes et

dépendances. Les problèmes de projections incluent la correction des erreurs de base des structures par âge, l'estimation des tables de mortalité actuelles et des taux de fécondité par âge, des tendances à venir de la fécondité et de la mortalité, la dérivation arithmétique de projections cohérentes à l'échelle régionale et l'information du public sur les utilisations et les limites des projections.

Une nouvelle technique de projection élimine l'estimation de tables de mortalité et de taux de fécondité par âge et fournit une série chronologique qui sert de base aux extrapolations. La méthode, qui doit, pour l'instant, être considérée comme expérimentale, requiert seulement des distributions par âge correctes.

En ce qui concerne la compréhension du public à l'égard des utilisations et des limites des projections, il a été suggéré de publier les projections de population selon une périodicité régulière et d'inclure, dans chaque publication, une comparaison avec les projections précédentes.

L'étude de l'absorption de la force de travail dans les données des recensements

Chaque type d'économie et de société a des problèmes d'emploi, mais la nature de ces problèmes diffère selon l'organisation sociale et le niveau de développement. Par exemple, le chômage est plutôt un problème des sociétés industrialisées que des économies agricoles. Ces dernières ont certes des problèmes d'emploi, notamment le chômage saisonnier, le sous-emploi des aides familiaux ou la faible productivité des travailleurs à plein temps. Etant donné cette variété de problèmes, il n'y a pas d'approche valable pour tous les pays. Mais une meilleure utilisation des données économiques recueillies dans les recensements peut aider les planificateurs à prendre les décisions politiques.

"L'absorption de la main-d'oeuvre" est le processus par lequel les travailleurs sont incorporés dans l'activité économique de la population. L'activité, la branche économique et le statut du travailleur décrivent la structure de l'économie. Une expansion ou une contraction des effectifs d'une activité ou d'une branche économique ou un changement dans la répartition selon le statut peuvent être facilement décrits par une distribution proportionnelle ou un accroissement proportionnel (%). Une comparaison des répartitions en pourcentage de deux recensements fournit une mesure rapide de changements survenus dans l'organisation de la production. Si l'activité, la branche économique et le statut des travailleurs décrivent les caractéristiques de la population active,

un indice de différence par statut et par sexe peut mesurer la différence entre les possibilités d'emploi pour les hommes et les femmes. L'"Industrial Diffusion Index" (IDI) est une autre mesure de l'absorption de la main-d'oeuvre car on espère que le surplus de main-d'oeuvre sera absorbé en un petit nombre seulement de catégories. Une autre mesure encore, toute simple, l'"Absorption Ratio" (AR) peut être utilisée pour tester quelques hypothèses sur l'absorption. L'AR, facile à comprendre et à calculer, peut effectivement servir d'instrument pour décrire les changements de structure de la force de travail en relation avec les changements d'effectifs des variables démographiques. Malheureusement, il nécessite les données de deux recensements. Une technique voisine qui peut être utilisée à partir de deux recensements est une mesure comparative. Le "pourcentage espéré" de travailleurs dans une branche économique, une activité ou un statut, calculé à partir du premier recensement, est appliqué aux données sur la population active du deuxième recensement. Une comparaison des nombres "espérés" et "réels" peut indiquer quelles catégories croissent relativement plus vite et quelles catégories croissent relativement moins vite.

La question s'est posée de savoir laquelle des deux approches "statut actuel" ou "statut habituel" devait être suivie pour collecter les données relatives à l'activité économique. On a pensé que le "statut habituel" rendrait mieux compte de la situation dans la plupart des pays de la région. Les recommandations de l'ESCAP reconnaissent que l'usage simultané des deux approches permettrait des comparaisons internationales.

Changer les buts du recensement

Le recensement de la population est encore la principale source, sinon la seule, des données socio-économiques de la population et du sol, pour la plupart des pays de la région. Le recensement est la seule activité statistique où tous les ménages du pays sont visités. Les précédents recensements visaient surtout le décompte de la population et recueillaient seulement des données socio-économiques limitées, en priorité pour savoir les besoins de l'administration. Mais dans les années récentes, des programmes de développement social et économique sont devenus la préoccupation majeure des gouvernements. Pour planifier convenablement ces programmes, les administrateurs et les planificateurs ont besoin d'informations diverses et le recensement est appelé à fournir les données requises. Bien que la croissance du revenu national soit sans doute un important indicateur de la croissance économique, on pense que cette croissance

devrait être accompagnée de justice sociale - c'est-à-dire que les fruits du développement devraient atteindre les plus pauvres. Les pays se demandent si les taux de croissance amélioreront les conditions de vie de la majorité des gens et réduiront les écarts entre les diverses couches de la population. Le changement dans la stratégie du développement a, ainsi, affecté, dans une large mesure, la stratégie de la collecte des données en général, les recensements en particulier.

Les progrès de l'informatique dans la décade précédente ont ouvert de nouvelles possibilités et les demandes des utilisateurs se sont accrues. La proposition sur les besoins de base recommandée par le BIT (Bureau international du travail) est un nouveau reflet de la nouvelle orientation assignée au développement. Le développement rural doit aussi recevoir une très haute priorité dans les pays en développement. Ce programme consiste à assister les zones rurales dans la planification et l'amélioration de leurs propres équipements sociaux et économiques.

Les principales difficultés ont, de loin, été le manque de données pour étayer les stratégies de développement. Il est normal que le recensement subisse de fortes pressions de la part des planificateurs et des politiciens pour fournir des données les plus variées et les plus raffinées pour les plus petites unités géographiques. Pour rencontrer la demande actuelle, tout le système statistique devrait être soigneusement revu, afin que chaque activité complète bien les autres. Les recensements doivent intervenir lorsque les enquêtes ne peuvent fournir l'information nécessaire.

L'information au sujet des personnes et des ménages n'est pas suffisante pour programmer les stratégies de développement. L'infrastructure disponible doit fournir une base utile aux problèmes que planificateurs et politiciens cherchent à résoudre. Quelques pays de la région ont recueilli de telles données au cours des précédents recensements, d'autres se proposent de le faire dans leur recensement des années 1980.

Pour satisfaire la demande de données de base au niveau de petites zones, le dessin du questionnaire, les méthodes de tabulation et les activités qui leur sont liées doivent être adaptées. Une manière d'y arriver, pour les pays ayant de grandes populations, est d'organiser la saisie et le listing sur le terrain de façon que les statistiques de petites zones puissent être rapidement diffusées. A long terme, divers tableaux croisés peuvent être nécessaires à l'échelon des petites zones. A ce propos, il serait souhaitable de disposer

d'une banque de données pour petites zones.

Il est normal que chaque utilisateur souhaite avoir les données présentées de manière à convenir à ses propres besoins, mais un nombre limité de tableaux peut être publié. Heureusement, récemment, de nombreux utilisateurs se sont trouvés être informaticiens eux-mêmes, de telle sorte qu'ils ont pu être satisfaits en leur fournissant les bandes pour leurs propres travaux d'analyse. Par conséquent, un sérieux effort devrait être consenti pour produire des bandes de données à l'usage du public, afin de satisfaire ces demandes. Incidemment, de telles bandes peuvent abaisser les coûts de publication puisqu'il ne sera plus nécessaire de produire un grand nombre de volumes de résultats de recensement. Une liste réduite de tableaux d'intérêt général devrait suffire. Quelques pays de la région ne disposent pas de facilités en ordinateurs utilisables par les usagers; dans ce cas, la publication des résultats du recensement en nombreux volumes devient nécessaire, mais des bandes de données utilisables par le public devraient également être produites pour ceux qui ont la possibilité de les utiliser.

Minorités et populations éloignées dans les recensements nationaux

Les minorités sont, par définition, petites et sont souvent concentrées dans des zones éloignées où la couverture des recensements a pu être déficiente dans le passé. Des efforts spéciaux doivent être faits pour rassembler et tabuler l'information les concernant. La diversité des populations du Sud-Est asiatique n'a pas été généralement représentée avec suffisamment de détail dans la plupart des recensements nationaux pour permettre d'analyser les caractéristiques des groupes minoritaires les plus petits (et même de quelques-uns plus grands), non plus que des populations vivant dans des conditions atypiques de la nation, telles que celles qui vivent dans les montagens à habitat clairsemé ou d'autres zones reculées ou frontalières. De telles zones sont précisément en train de se développer par suite de la pression démographique et du manque de ressources dans les zones plus densément peuplées. Des données monographiques ou de petites enquêtes sur ces zones suggèrent que ces fractions des populations nationales peuvent avoir des caractéristiques différentes des moyennes nationales justifiant des programmes et des politiques spéciaux.

Quelques pays ont fait un effort spécial pour couvrir les populations habitant des zones reculées, comme les tribus nomades de montagne. Les populations éloignées ont été dénombrées de façon non synchronisée et dotées de cartes d'identité pour éviter les doubles comptes. Les pays de la région ont déployé de sérieux efforts et employé diverses techniques pour atteindre les

populations éloignées. Par exemple, l'Indonésie propose d'envoyer des équipes d'agents recenseurs, d'interprètes et de sécurité dans les zones hostiles afin d'y dénombrer la population non encore recensée. Quelques pays projettent de poser une question sur la langue parlée à la maison, information qui donnera probablement une lumière indirecte sur le groupe ethnique. Certains pays peuvent inclure des questions spéciales pour des zones spécifiques et supprimer du recensement les rubriques inappropriées ou inapplicables afin de simplifier la procédure de dénombrement dans les zones reculées.

Rapport du groupe de travail de l'U.I.E.S.P. sur la migration internationale

Le Groupe de travail de l'U.I.E.S.P. sur la méthodologie de l'étude de la migration internationale a demandé à l'East-West Population Institute de solliciter les vues de la conférence sur la possibilité d'identifier les migrants par pays. On a noté que la plupart des pays publient des données sur le lieu de naissance pour des pays choisis et regroupent les autres pays sous la rubrique "autres", ce qui rend l'étude de la migration internationale difficile. Par conséquent, il a été proposé de produire et collecter des tableaux comparables sur le plan international des personnes nées à l'étranger selon le pays de naissance et d'autres caractéristiques telles que l'âge. Il a été souligné que quelques pays ne collectent pas le pays de naissance pour les personnes nées à l'étranger et que d'autres recueillent cette information, mais ne l'exploitent pas.

Volume de l'East-West Population Institute sur les recensements 1980 en Asie et dans le Pacifique

En 1976, l'East-West Population Institute a publié un ouvrage donnant une vue synoptique des recensements des pays de la région. Les contributions émanaient des représentants respectifs des pays et chaque chapitre suivait un plan semblable. L'ouvrage semble avoir comblé une lacune importante dans la connaissance démographique sur les pays de la région, consistant à savoir comment le recensement était réalisé, les principaux sujets de l'investigation, la manière dont l'information était exploitée et quels efforts avaient été consentis pour évaluer la complétude et la qualité de l'opération.

Un volume similaire est prévu pour les recensements de 1980 et l'analyse des données recueillies. Dans cette perspective, un certain nombre de sujets supplémentaires ont été suggérés : le coût du recensement, avec licenciement ou maintien des agents recenseurs, la législation du recensement, l'information

sur les bandes de données et les comparaisons des rubriques du recensement entre les divers pays. La plupart des pays doivent faire leur recensement en 1980 ou 1981. Les projets de chapitres seront préparés dans chaque pays et soumis au début de 1981 et l'Institut devrait entreprendre la confection de l'ouvrage en 1982.